

**AVIS PUBLIC
DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL**

PRENEZ AVIS que, lors de la séance qui se tiendra le 4 octobre 2021, à 19 h 30, dans la salle du conseil située au 7, rue Principale Est à l'hôtel de ville, le conseil municipal de la Ville de Magog prendra en considération la demande d'autorisation d'usage conditionnel suivante :

Lot 6 131 871 du cadastre de Québec, circonscription foncière de Stanstead (secteur des 3379 et 3399, chemin de Georgeville)

Demande d'autorisation d'usage conditionnel faite par le propriétaire, Monsieur Guy Savard, pour le lot ci-haut mentionné, afin de permettre un projet d'ensemble de 4 habitations unifamiliales isolées dans la zone rurale Oc01B, entre le chemin de Georgeville et le lac Memphrémagog, à certaines conditions.

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, qui est faite dans le cadre du Règlement 2422-2012 de la Ville de Magog sur les usages conditionnels.

Donné à Magog, le 15 septembre 2021.



M^e Marie-Pierre Gauthier,
Greffière adjointe